

Erdre: l'état préoccupant de la "plus belle rivière de France"

mediacites.fr/nantes/enquete-nantes/2017/10/12/erdre-letat-preoccupant-de-la-plus-belle-riviere-de-france/

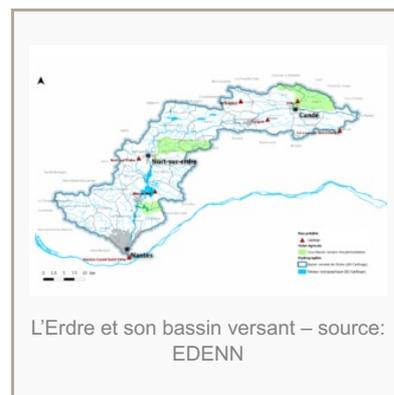
Florence
Pagneux

12/10/2017



Ce matin-là, le soleil éclaire par petites touches le marais de Port-Boyer, au bord de l'Erdre nantaise. Tout le mois de septembre, des bénévoles ont chaussé bottes et cuissardes pour couper les saules et les aulnes qui empêchaient la lumière de passer et le marais de respirer. «Nous effectuons un travail de fourmi comparé à ce qu'il serait nécessaire de faire, reconnaît Clément Amour, médiateur de rivière et permanent de la [fédération des Amis de l'Erdre](#). Mais quand on voit revenir des espèces menacées comme le campagnole amphibie ou la grande douve (Ndlr : une sorte de renoncule), ça fait plaisir!»

Fondée en 1990 à Nantes, cette association s'était fixé pour objectif de protéger et de valoriser la rivière en espérant, un jour, pouvoir s'y baigner. Hélas, près de trente ans après sa création, l'interdiction de baignade dans l'Erdre est toujours d'actualité. Et les signaux attestant de sa qualité sont toujours au rouge, comme ceux de l'écrasante majorité des cours d'eau du département. Dans un communiqué publié en février dernier, la préfecture et l'Agence de l'eau dévoilaient des chiffres particulièrement alarmants: seuls 11% des ruisseaux, rivières et fleuve de la région Loire-Bretagne sont en bon état. Loin, très loin de l'objectif de 47% fixé à la France [par l'Europe](#) pour... 2015! Pis, le département de Loire-Atlantique fait partie des territoires les plus dégradés avec seulement 4% de cours d'eau en bon état.



Nitrates, bactéries, pesticides... Un cocktail ravageur

Volontiers présentée comme un atout paysager de la métropole, l'Erdre symbolise parfaitement cette situation. Avec des résultats «mauvais» ou «médiocres» sur nombre d'indicateurs : les nitrates (issus des engrais agricoles), les matières organiques et oxydables (bactéries d'origine humaine, animale ou végétale qui consomment l'oxygène de l'eau), les particules en suspension (poussières ruisselant des trottoirs par temps de pluie, notamment). N'en jetez plus? Si! On y trouve aussi des molécules de pesticides à foison. L'AMPA, produit de la dégradation du «célèbre»



glyphosate (herbicide), caracole ainsi en tête d'un [triste classement](#), aux côtés de l'atrazine, un autre herbicide reconnu comme perturbateur endocrinien, pourtant interdit depuis 2003. «L'eau est le réceptacle final de toutes nos bêtises, résume Michel Mayol, de l'association [Bretagne Vivante en Loire-Atlantique](#). A chaque fois que l'on tire notre chasse d'eau, que l'on met de l'engrais dans son jardin ou qu'un agriculteur utilise des pesticides dans ses champs, tout aboutit systématiquement dans la rivière...».

Pas de quoi donner envie de piquer une tête. «Face à ces résultats, la qualité de l'eau fait partie des politiques prioritaires de l'Etat dans notre région», assure pourtant Yvon Siou, chargé de planification à l'[Agence de l'eau Loire-Bretagne](#). Mais même s'ils financent cette politique via leur facture d'eau, les habitants – citadins en particulier – sont peu sensibles à cette cause. «Pour le grand public, c'est plus compliqué. Les citoyens ont

d'autres centres d'intérêt...». L'enjeu de santé publique est pourtant bien réel. «A Nantes, on boit l'eau de la Loire, poursuit-il. En cas de pollution du fleuve, il existe une prise d'eau de secours sur l'Erdre. Cela justifie qu'on lui consacre un programme de protection renforcée...». D'autant que la rivière, qui prend sa source en Anjou et se jette dans la Loire au niveau du canal Saint-Félix, à Nantes, possède une physionomie bien particulière depuis qu'elle a été canalisée et comblée dans le centre-ville. «Elle se termine comme un grand plan d'eau, qui recueille tout ce qui a pu fuiter dedans en amont, explique Yvon Siou. Avant, elle subissait comme la Loire les effets de la marée deux fois par jour. Aujourd'hui, c'est une eau douce stagnante dont la vase est gorgée de phosphore...». On parle alors d'eutrophisation, engendrant asphyxie des eaux et prolifération des algues...

Une très lente prise de conscience

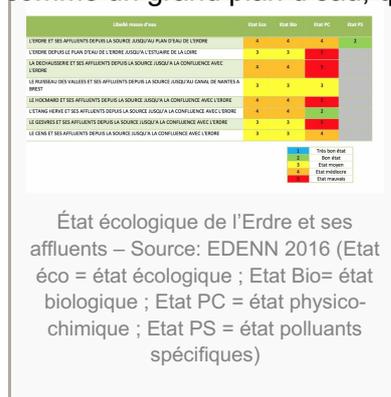
La prise de conscience publique de la mauvaise qualité de l'Erdre remonte à 2002. «Cette année-là, la DDASS (Ndlr : devenue l'Agence régionale de santé) avait interdit toutes les activités nautiques en raison de la présence de cyanobactéries en trop grande quantité», se souvient Catherine Bassani Pillot, conseillère municipale de Nantes en charge de la santé et de l'environnement. Pour une fois, la piètre qualité de l'eau avait fait du bruit. «Des travaux d'assainissement drastiques ont commencé à cette époque», poursuit celle qui est aussi conseillère communautaire et présidente de l'EDENN (Entente pour le développement de l'Erdre naturelle et navigable). Sur ce plan-là, les efforts ont été concluants, même s'il reste du travail à faire sur les assainissements individuels. Les taux d'azote et de phosphore ont diminué grâce à ces améliorations, conjuguées aux efforts des industriels et des agriculteurs dans le traitement de leurs eaux usées.

Aucun progrès, en revanche, du côté des indicateurs biologiques (population de poissons, d'invertébrés et d'organismes végétaux microscopiques appelés diatomées). En cause : le faible débits des rivières du département (surtout l'été) et la présence d'un grand nombre de ponts, moulins, seuils ou chaussées, qui empêchent les poissons de circuler et posent des problèmes de "continuité écologique". «Ces obstacles artificiels remontent à des millénaires, rappelle Yvon Siou. Ils sont liés à l'implantation des populations depuis le Moyen-Age».

A cet héritage s'ajoutent des pressions économiques et démographiques nouvelles. Avec 16000 habitants supplémentaires par an, la Loire-Atlantique attire toujours plus d'hommes et d'entreprises. «Nous relevons un éternel défi : assurer un équilibre entre le développement et la préservation des espaces naturels, souligne Freddy Hervochon, vice-président du département en charge de l'environnement. Mais nous ne pouvons pas nous contenter d'aussi mauvais chiffres sur la qualité de l'eau». Sa collègue Françoise Haméon, vice-présidente en charge du tourisme, dresse le même constat. «La Loire-Atlantique est un territoire d'eau et c'est ce qui fonde son attractivité. Nous n'avons d'autre choix que de concilier les usages sur l'Erdre. D'où la nécessité de contrôler et d'éduquer au comportement dans ces lieux fragiles».

Subventions supprimées

Joli discours, qui tombe néanmoins un peu à plat quand on sait que le département vient de quitter purement et simplement l'EDENN, le syndicat mixte chargé de coordonner la reconquête de l'Erdre, le privant de 150 000 euros de subventions. Un désengagement lié à l'entrée en vigueur de la loi GEMAPI, qui transfère aux communes et aux communautés de communes la gestion de la qualité de l'eau à compter de 2018. «Nous faisons le choix de ne rester que dans les structures où se définit la politique de l'eau, comme le SAGE (schéma d'aménagement et de gestion de l'eau), en y limitant notre participation à 50000 euros, justifie Freddy



Le tunnel Sain-Félix, achevé en 1934, partie couverte de l'Erdre à Nantes – Photo: Patrick Despoix – Wikipedia Commons



Le marais de Port-Boyer au petit matin. La densité d'arbres empêche la lumière de passer et le marais de "respirer"- Photo: F. Pagneux

Hervochoch, ajoutant que « certains départements font des choix budgétaires bien plus radicaux ».

Il n'empêche, ce retrait met l'EDENN au régime sec. « Nous allons passer de 500000 à 350000 euros de budget, supprimer au moins un demi-poste, changer de locaux et revoir notre positionnement stratégique, déplore sa présidente, qui regrette ce recentrage du département sur ses compétences obligatoires. Le résultat, c'est que l'ambition politique en prend un coup ». Sa directrice Michelle Darabi, pointe des conséquences très concrètes: « Faute de moyens financiers, nous ne pourrions plus nous occuper du risque inondation, alors même que Nantes n'est pas "résiliente" en la matière. On l'a vu le 9 juillet dernier, lorsqu'une forte averse a causé plus de 3000 appels aux pompiers et des maisons inondées. » A ses yeux, la préservation de l'eau n'est pas un thème assez « vendeur » en politique: « Ce projet n'est pas suffisamment porté par les élus car nous agissons sur un temps bien plus long que celui des élections ». De son côté, Christian Couturier, maire des Sorinières et vice-président de Nantes métropole en charge du cycle de l'eau, ne voit rien de « dramatique » à ce retrait. « Dans un contexte d'évolutions réglementaires, on ne peut pas jeter la pierre au département. Cela oblige à recentrer l'EDENN sur ses missions de base... »

L'heure des grands travaux

Aujourd'hui, les deux premiers financeurs des travaux de reconquête de l'Erdre sont l'Agence de l'eau et la Région des pays de la Loire. Ces deux dernières, qui ont signé une convention de partenariat en juillet dernier pour renforcer leurs actions communes, ont notamment subventionné 80% des 3 millions d'euros investis pour la restauration des marais de l'Erdre entre 2013 et 2017. « Nous cherchons à retrouver une rivière qui chante, décrit Jean-Yves Henri, vice-président à l'eau et aux milieux aquatiques de la communauté de communes Erdre et Gèvres (CCEG), co-financeur. On rattrape près de cinquante ans d'absence d'entretien des marais, qui étaient pratiquement tous abandonnés ». Végétation trop abondante et arbres enchevêtrés ont ainsi été supprimés, tout comme les [espèces invasives](#) qui prolifèrent à grande vitesse (Jussie, nouée du Japon...). Quant au lit de la rivière, qui avait été élargi et rendu rectiligne pour faciliter le remembrement agricole, il a retrouvé une allure plus sinueuse, grâce à la recréation de berges et d'habitats aquatiques. Une cinquantaine d'ouvrages artificiels ont également été réaménagés pour permettre aux poissons de circuler.

Après ces 12 kilomètres de rivière, la CCEG s'attaque, avec son homologue du pays d'Ancenis, la COMPA, à la restauration de 51 autres, plus en amont. Entre 2018 et 2021, 7 millions d'euros seront investis (financés à 77% par la région et l'Agence de l'eau) pour préserver les zones humides, modifier ou supprimer 41 ouvrages artificiels et retirer pas moins de 300 embâcles, ces débris accumulés qui obstruent le cours d'eau. Plus d'une centaine d'abreuvoirs à bétail seront également installés, afin d'éviter que les animaux ne viennent piétiner les berges. Autant d'efforts permettant de redonner à la rivière une allure plus naturelle et renforcer sa fonction épuratrice. D'après la CCEG, 3 kilomètres de cours d'eau en bon état éliminent autant de nitrates que 40 kilomètres en mauvais état...

De tels travaux seront-ils suffisants pour atteindre l'objectif de bon état des eaux ? Pas sûr. « Nous sommes dans le temps long et la complexité, prévient Yvon Siou. On ne pourra pas tout résoudre d'un coup de baguette magique ». D'autant que ces investissements ne concernent que certains tronçons de la rivière (des sites « vitrine »). « On est ravi de voir la loutre revenir dans certains ruisseaux restaurés, réagit Michelle Darabi. Mais l'eau continue à être contaminée par les pesticides issues des parcelles agricoles et par les conséquences de l'urbanisation ».

Décisions contradictoires

Autrement dit, c'est tout un modèle qu'il s'agirait de repenser. Dans un territoire dominé à 80% par l'activité agricole – vignoble, maraîchage, élevage et horticulture en Anjou –, tous les regards se tournent vers cette profession. « Le manque de sensibilisation à ces problématiques débouche sur des incohérences de politiques publiques, regrette ainsi Vincent Mouren, directeur de la fédération de pêche de Loire-Atlantique (l'une des plus importantes de France, avec plus de 30 000 adhérents). D'un côté, on veut protéger l'eau, mais de l'autre, on



La Jussie rampante est une plante invasive qui colonise les plans d'eau (ici en Dordogne) au point d'éliminer toute autre espèce de flore et une grande partie de la faune. – Photo Père Victor Wikipedia Commons

allège les contraintes pesant sur les agriculteurs en matière de pesticides...». Plusieurs associations environnementales viennent ainsi de déposer un recours contre un arrêté préfectoral du 18 août dernier, limitant le nombre de points d'eau à proximité desquels l'épandage de pesticides est interdit. «Un recul par rapport au texte précédent qui signe une victoire du lobby des pesticides au plus haut de l'État, s'insurge Christophe Grellier, président de l'Union départementale des associations de protection de la nature (UDPN). Au final, c'est l'état de nos cours d'eau et la santé des citoyens qui en pâtit...».

Le président de la FNSEA de Loire-Atlantique, majoritaire à la Chambre d'agriculture, ne l'entend pas de cette oreille. «On pointe sans cesse les agriculteurs sans jamais reconnaître leurs efforts, répond Mickaël Trichet, citant sa propre exploitation et ses 2 kilomètres de haies qui font désormais barrière contre le ruissellement. Nous sommes conscients que nos pratiques doivent évoluer et dans vingt ans, nous aurons peut-être trouvé des alternatives non chimiques aux produits que nous utilisons aujourd'hui. Mais ce n'est pas parce qu'un chauffard ne respecte pas le code de la route qu'il faut interdire toutes les voitures...».

Immobilisme, impuissance et résignation

Agriculteur bio à Sucé-sur-Erdre avec son fils, Hubert Jahan sait qu'il faudra du temps pour que les mentalités évoluent (15). «L'eau ? Tout le monde y est sensible en paroles mais pas en actes. En période de crise, chacun pense d'abord à sauver sa peau...». Héritier d'une exploitation basée sur un modèle agricole intensif, il sait combien l'utilisation de produits chimiques reste ancrée dans les pratiques. «Mon père, qui utilisait de l'atrazine pour désherber son maïs, en mettait quatre fois plus que la dose nécessaire, raconte-t-il. Pour chaque problème rencontré (insectes, pousses, maladies..), on avait une solution chimique. Aujourd'hui, j'essaie de remettre ma terre en état...». A l'Agence de l'eau, des conventions ont été signées avec les maraîchers, d'une part, et le vignoble nantais, d'autre part, afin d'encourager l'évolution des pratiques. «Toute une génération agricole n'a pas été sensibilisée à la qualité de l'eau, constate Yvon Siou. Il m'est même arrivé d'intervenir dans des BTS agricoles où ce n'était forcément pas une préoccupation pour les jeunes. Mais on ne pourra rien faire sans eux». Pour Clément Amour, qui se démène pour redonner vie aux marais et aux berges de l'Erdre, la situation pourrait se résumer de la manière suivante : « Du côté des collectivités, chacun en fait un peu, mais personne n'en fait assez. Quant aux habitants, ils ont très longtemps été déconnectés du cours d'eau et se résignent au fait de ne pas pouvoir se baigner dans l'Erdre » (16). Si l'état de la rivière ne s'améliore pas d'ici à 2021 pour certains tronçons et à 2027 pour d'autres, l'Europe serait en mesure d'engager un contentieux contre la France. Pour Catherine Bassani-Pillot, «nous sommes engagés dans une sorte de course contre la montre, dans une ville toujours plus attractive qui accueille toujours plus d'activités. L'Erdre symbolise et cristallise en quelque sorte les défis de notre époque...».



En coulisses

« Rêver l'Erdre ». C'est le nom d'une [exposition](#) proposée par la ville de Nantes et réalisée par l'artiste Marie-Hélène Richard. Ses œuvres d'art in situ qui utilisent l'Erdre comme écran sont visibles jusqu'en novembre (l'exposition vient d'être prolongée de deux mois).

Vantée sur les papiers glacés des brochures de tourisme comme des promoteurs immobiliers qui vendent à prix d'or des appartements avec « vue sur Erdre », cette rivière mérite qu'on s'y intéresse de plus près. Cette enquête a débuté au printemps 2017, peu après la parution d'un communiqué de presse de la préfecture et de l'Agence de l'eau dévoilant des chiffres alarmants sur l'état de nos cours d'eau. Communiqué passé alors presque inaperçu.

Une quinzaine de personnes auront été rencontrées, du moniteur d'aviron pas du tout au courant de l'état de la rivière au militant écologiste intarissable sur les atteintes à l'eau, en passant par de nombreux élus et techniciens qui tentent de remettre la rivière en état, sans pour autant, toujours, bénéficier de moyens suffisants. Si toutes ne figurent pas *in fine* dans l'enquête, qu'elles soient ici remerciées pour le temps accordé. **A lire:**

- Hubert Jahan a édité un ouvrage pour raconter sa conversion au système herbager puis à l'agriculture biologique : *La ferme du Blanc Verger : une île*.
- L'ouvrage illustré *L'eau en ville* (éditions Le Pommier), rédigé par Auguste Gires, chercheur et ingénieur des Ponts, des Eaux et Forêts, aborde de manière très pédagogique les enjeux du ruissellement des eaux de pluie dans des villes qui grandissent toujours plus.